

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUAssemblée

N° 2024 05 01

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice 10
Nombre de membres présents 9
Nombre de suffrages exprimés 9 + 1 pouvoir
VOTES : Contre 0 Pour 10
Date de convocation : 19/11/2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 26 NOVEMBRE, le Assemblée légalement convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE sous la présidence de M. DALLOZ Jean-Charles, Maire.

Objet : BP COMMUNE : mouvement de crédits

Tous présents sauf M^{me} PLAIZE SAURAT pouvoir à E^uc DANJEAN
Secrétaire de séance : M. Thierry MICHAUD

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 60612 : Energie - Electricité		1 000.00 €		
D 6064 : Fournitures administratives		1 500.00 €		
D 615228 : Entretien, réparations autres bâtiments		1 000.00 €		
D 615231 : Entretien, réparations voiries		1 000.00 €		
D 615232 : Entretien, réparations réseaux		0.00 €		
D 6245 : Transports de personnes extérieures		2 000.00 €		
D 6262 : Frais de télécommunications		1 500.00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		8 000.00 €		
D 64131 : Rémunérations	1 000.00 €			
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimi	1 000.00 €			
D 65314 : Cotis. sécurité sociale - part patronale	1 000.00 €			
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 000.00 €			
R 7022 : Coupes de bois				4 000.00 €
R 70871 : Remb.frais par collectivité rattachement				2 000.00 €
TOTAL R 70 : Prod. services, domaine, ventes diver				6 000.00 €
Total	2 000.00 €	8 000.00 €		6 000.00 €
Total Général		6 000.00 €		6 000.00 €

Signataires : 1 DALLOZ Jean-Charles

2 LACROIX Marie-Christine

3 DEGEORGE Thierry

4 BONDIER Maurice

CAMPANINI Catherine

DANJEAN Eric

MICHAUD Thierry

MONTEIL Bruno

SAURAT Claire

TEIXEIRA Fernanda

39318

MARTIGNA - Budget Communal 593

DM 2024

Code INSEE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Assemblée

Certifié exécutoire par M. DALLOZ Jean-Charles, , compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Martigna, le 26 Novembre 2024

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire



Jean-Charles DALLOZ